

3-10-07

nc - sv

GAUCHE VALAISANNE ALTERNATIVE

Non à Peter Jossen



Barbara Lanthemann ne cautionne plus la campagne de Peter Jossen. HOFMANN/MAMIN

VINCENT FRAGNIÈRE

La Gauche valaisanne alternative (GVA) demande à ses militants de ne pas voter pour le socialiste Peter Jossen au 1er tour du Conseil des Etats. La faute à la campagne du Haut-Valaisan qui déplaît fortement aux représentants de GVA, notamment à la candidate sédunoise au Conseil national Barbara Lanthemann. «Proposer le ticket Jossen-Addor, injecter plus de 100 000 francs dans une campagne ou mettre en avant une photo de Jossen avec Christoph Blocher ne correspond plus du tout à l'idée que l'on se fait d'une action politique de gauche. Avec la campagne de Peter Jossen, je regrette encore moins d'avoir participé à la création de cette dissidence du PS valaisan.»

De son côté, Peter Jossen, s'il avoue pouvoir vivre avec les reproches que suscitent sa campagne très pragmatique, il ne comprend pas l'attitude du GVA. «Ils n'ont pris aucun contact avec moi. Je leur aurais expliqué les raisonnements qui entourent la forme de ma campagne. Pour savoir si je suis un vrai socialiste, il faut me juger sur mes vingt-cinq ans de politique active et là, je n'ai rien à me reprocher. La GVA sait-elle seulement que depuis une année et demie, je préside l'association Migration Oberwallis qui remplit le même rôle que celui de Véronique Barras, membre de la GVA, à Sierre. Je ne suis pas en campagne pour devenir président du POP, mais pour être élu au Conseil des Etats et briser l'hégémonie d.c.»

Ce nouveau combat de gauche entre la GVA et Peter Jossen n'a pas l'air de perturber le président du PSV Jean-Henri Dumont. «Evidemment, je me distancie de cette prise de position. Mais je peux la comprendre. Elle offre une visibilité à GVA qui peut ainsi se distancier du Parti socialiste. Et même si je ne le justifie pas, je trouve légitime que certains membres de la GVA ou du PS soit quelque peu heurtés par la campagne de Peter Jossen. J'espère simplement que cette démarche contestataire n'ait pas lieu lors d'un deuxième tour décisif.»